Document generated on 04/25/2024 11:13 a.m.

Liaison

Liaison
La revue des arts | Acadie | Ontario | Ouest

Dévolution ou évolution? « Puissiez-vous vivre à une époque intéressante »

Jean Marc Larivière

Number 66, March 1992

Entre l'art et le dollar

URI: https://id.erudit.org/iderudit/42538ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (print)
1923-2381 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Larivière, J. M. (1992). Dévolution ou évolution? « Puissiez-vous vivre à une époque intéressante ». *Liaison*, (66), 29–30.

Tous droits réservés © Les Éditions l'Interligne, 1992

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

«Puissiez-vous vivre à une époque intéressante»

Jean Marc Larivière

Si ce mauvais sort jeté traditionnellement par les Orientaux sur leurs ennemis afflige toute la planète en ce tournant de siècle, le Canada est une nation résolument maudite. En pleine récession, aux prises avec un déficit écrasant, embourbé dans un marasme constitutionnel, assiégé de tous bords par les doléances des uns et les revendications des autres, le gouvernement fédéral cherche désespérément les issues de secours. La dévolution du portefeuille culturel, c'est-à-dire la cession partielle ou totale de ses responsabilités dans ce secteur aux provinces, offre le double avantage d'alléger son fardeau financier et de repartager les pouvoirs, au grand plaisir du gouvernement québécois.

Pas d'unanimité au Québec

Pour certains, cela ne constitue rien de moins qu'une abdication de responsabilités. D'autres, par ailleurs, voient là l'occasion de prendre les choses en mains. Mais même au Québec, la dévolution ne fait pas l'unanimité. Tandis que le gouvernement, étude à l'appui, réclame la cession de tous les pouvoirs fédéraux en matière de culture, les associations de producteurs et de cinéastes de la province décrient l'initiative. Ils savent, en effet, qu'ils touchent nettement plus que leur part des subventions fédérales à la cinématographie (près de 40 % des fonds de Téléfilm Canada, par exemple) et ils craignent de perdre un si généreux bailleur de fonds, car il n'est pas dit que la province réservera toutes les sommes récupérées à la production de films. L'Union des artistes, par contre, donne son aval au projet ministériel.

Les autres gouvernements provinciaux, l'Ontario en tête, sont nettement plus tièdes à l'idée d'une dévolution éventuelle. Qu'adviendra-t-il des institutions nationales telles que les écoles de théâtre et de ballet, les musées, le Centre national des arts, l'Office national du film et la Société Radio-Canada (ce qu'il en reste)? Le fédéral s'engage à les garder, mais peut-on se fier à cette promesse? Le démembrement du portefeuille culturel, imbriqué qu'il est, peut-il être si facile et si ordonné?

Quelle que soit leur position respective, toutes les provinces s'entendent sur une condition : elle ne consentiront à la dévolution qu'en présence de garantie étanche en matière de financement de la part du fédéral sous la forme de points fiscaux (pouvoir de taxation) et non de simples paiements de transfert pouvant être gelés ou même coupés comme cela s'est récemment produit en éducation et en santé. De plus, la plupart des provinces voient d'un mauvais oeil le processus de négociation bilatérale les opposant les unes aux autres pour voir qui sera la première à conclure un accord augmentant ainsi ses chances de remporter la grosse part du gâteau.

Les groupes linguistiques minoritaires, dont les francophones de l'Ontario, pour leur part, insistent sur le fait que la dévolution doit être accompagnée d'une obligation pour les provinces de maintenir les deux dimensions linguistiques des programmes. Or, que peuvent espérer les Franco-Albertains après les récentes déclarations de leur premier ministre, pour ne rien dire du Reform Party? Quels fonds reviendront aux communautés francophones hors Québec quand on sait d'ores et déjà qu'elles ne touchent même pas leur juste part des ressources existantes, tant aux paliers provinciaux que fédéral? À l'Alliance culturelle de l'Ontario, on s'inquiète vivement d'une *ghettoïsation* de la culture française en

pareil cas. Alors, toutes ces réserves mettent-elles fin au débat?

Clefs en main

Ce serait trop simple. Il faut être conséquent avec soi-même. Car, enfin, les grandes recommandations du rapport *Clefs en main*, du Groupe de travail pour une politique culturelle des francophones de l'Ontario, tant applaudies par la communauté et l'Alliance culturelle, ne contiennent-elles pas une forme de dévolution? Le fédéral et les provinces n'ont pas le monopole des luttes de pouvoir. Les principaux ingrédients s'y trouvent, en tout cas : repartage des pouvoirs et exigences de financement adéquat.

Quoiqu'il en soit, le rapport *Clefs en main* jette un nouvel éclairage sur la dévolution. L'Alliance, forte d'un premier succès, s'attaque maintenant au dossier culturel fédéral, où perdurent les mêmes inégalités à l'accès, le même refus de reconnaître la spécificité de notre paysage culturel, les mêmes iniquités de financement. À juger l'accueil favorable fait au rapport par le gouvernement de l'Ontario, et advenant l'adoption des grands principes mis de l'avant par *Clefs en main*, les Ontarois n'auraient-ils pas alors intérêt à rapatrier dès maintenant tous les leviers de leur développement culturel plutôt que de livrer la même bataille au fédéral et à ses institutions? (voir, ci-contre, l'encadré sur l'ONF). On dira que rien n'est encore acquis en Ontario; ou encore, que de prôner la dévolution équivaut à miner l'option fédéraliste sans laquelle les francophones hors Québec se trouveront en bien mauvaise posture. Certes, mais ne faut-il pas alors aussi admettre, qu'advenant la séparation du Québec, il serait nettement souhaitable de commander ces mêmes leviers ici, maintenant, plutôt que négocier des accommodements avec un gouvernement fédéral disloqué et fort probablement hostile à la cause des francophones qui resteront?

Enfants du divorce

Si j'avance tant de conjectures sans pour autant esquisser de solutions, c'est que le débat actuel entourant la dévolution m'apparaît bien mal engagé. De l'attentisme jusqu'au *niet* dogmatique, je sens chez nous, sinon un refus catégorique d'approfondir la question, au moins de sérieuses réticences. Mais à la fin, il ne faut surtout pas oublier que le vocable «dévolution» n'est qu'un mot parmi tant d'autres dans le lexique constitutionnel par trop euphémique. La gent politique nous jette de la poudre aux yeux à coup de discours évacués. Pourtant, ce seront les francophones hors Québec plus que quiconque qui auront à payer les pots cassés, ces enfants du divorce dont aucun des parents ne voudra la garde.

M. Cleinge, D. Letarte et K. Stanley, lors du tournage de **Paraître... ou ne pas être**. Photo : Office national du film